



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 11-2017 - Séance du 30 octobre 2017- Ecrite

**Travaux d'urgence suite à l'effondrement partiel de la berge du ruisseau de La Scie au droit des parcelles n<sup>os</sup> 1951 et 1954 en aval du pont de Chamoyron**

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

### Historique

La commune de St-Légier-La Chiésaz a été alertée par les propriétaires des parcelles n<sup>os</sup> 1951 et 1954 sises au chemin de Chamoyron 37 et 39 en 2016 d'un début de déstabilisation de la berge en rive droite du cours d'eau de La Scie. Après visite des lieux avec l'adjoint du Voyer des eaux cet événement n'avait pas été jugé prioritaire. Ces mêmes propriétaires ont avisé la commune en septembre 2017 de l'effondrement d'une portion de berge en rive droite du cours d'eau de La Scie.

### Constat des dégâts

A l'observation des nouveaux dégâts causés par l'effondrement de la berge sur environ 35 mètres (20+15) en rive droite, il est clairement démontré que suite à des débits hydrauliques importants lors de crues répétées, l'eau a affaibli le pied du talus et également érodé une cavité sous le mur en gabions sis à l'amont.

### Travaux d'urgence à réaliser au mois de novembre 2017

Création d'un mur en enrochement d'une hauteur moyenne de 1.30 mètre à appuyer contre le terrain en place sur une longueur de 20 mètres environ ainsi que la reprise en sous œuvre du mur en gabion existant et la consolidation du pied de talus dans le tronçon supérieur, sur environ 15 mètres.

### Côuts des travaux sur la base d'une procédure gré à gré auprès de 4 entreprises de génie civil

Travaux de remise en état	CHF	100'000.00
Plantations	CHF	3'600.00
Divers et imprévus	CHF	10'000.00
Honoraires ingénieur civil	CHF	19'000.00
Honoraires géomètre	CHF	4'500.00
Frais de reproduction	CHF	800.00
<b>Total HT</b>	<b>CHF</b>	<b>137'900.00</b>

